Chaque plan est exclusivement d'application pour son domaine propre. Soit suivant type de série :

- **D** : Détail divers
- **AR** : Travaux de gros-oeuvre
- **FI** : Parachèvement et aménagement divers
- **ST** : Ouvrages de structure
- **HE** : Installations de chauffage, ventilation et conditionnement
- **EL** : Installations électriques et ouvrages similaires
- **SA** : Installations sanitaires

Les séries se complètent, en cas de contradiction la priorité est définie comme suit :

- succession susmentionnée
- échelle du plan à l'intérieur de chacune des séries

TOUTES LES COTATIONS SONT A VERIFIER AVANT EXECUTION

REMARQUE :
Les percements existants à refermer dans les dalles, de dimension inférieure à 50/50 cm, NE sont PAS renseignés sur les plans.

PROTECTION INCENDIE

- RF XX résistance au feu (en minutes)
- H hydrant – 30m long.
- P pyrodôme (min. 1m2),
  ouverture manuelle au rez-de-chaussée
- Z porte à fermeture automatique

Les éléments constructifs sont au min. constitués suivant la NBN S21-201/202 – "Protection contre l'incendie dans les bâtiments"

VENTILATION

- VB ventilation basse
- VH ventilation haute

Ventilation mécanique pour locaux sanitaires, cuisines, parking, locaux techniques et atrium (cafétéria)
Les bureaux côté atrium sont ventilés via l'atrium
Les ventilations des locaux répondent au minimum à la NBN D 050-001

SANITAIRE

- SP siphon de sol
- CV chambre de visite ou regard
- EP eaux pluviales
- EF eaux fécales
- EU eaux usées
- NT niveau terrain
- NE niveau égout
- VCV ventilation chambre de visite
- VEU ventilation eaux usées
- VEF ventilation eaux fécales
- xxcm/m tuyau d'évacuation sous dalle
- xxcm/m tuyau d'évacuation suspendu au plafond

CONSTRUCTION
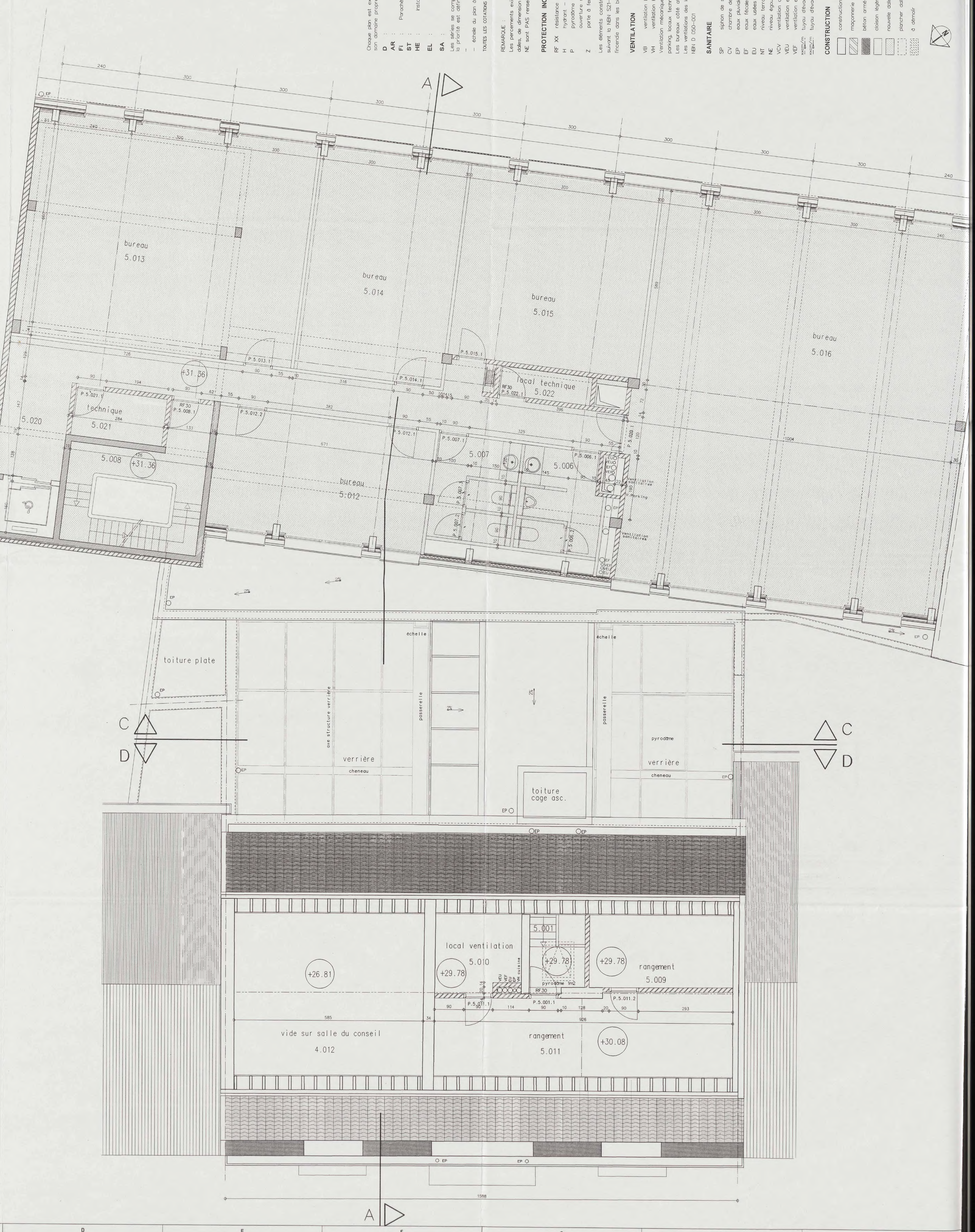
- construction existante
- maçonnerie nouvelle
- béton armé nouveau
- cloison légère nouvelle
- nouvelle dalle en béton armé
- plancher dalle "lewis"
- à démolir